



Retrouvez-nous sur www.lanrivoare.fr

Agenda

11 mars : théâtre vents et marées - Comité des Fêtes

15 mars : après-midi contes - bibliothèque

18 mars : tournoi - CSTTL

21 mars : atelier nous et notre mémoire - Club des Châtaigniers

26 mars : tartiflette APE

1er avril : karao'krep et blind test - Familles Rurales



État civil

NAISSANCE

Maxyne CLOASTRE née le 23 janvier 2023

DECES

Claude DIQUÉLOU décédé le 30 janvier 2023

Isabelle LE ROUX, décédée le 2 février 2023

Bruno MARSSET, décédé le 11 février 2023

Vie municipale

RESSOURCES HUMAINES

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi : 9h-12h / 13h30-17h

Mardi : 9h-12h / 13h30-17h

Mercredi : 9h-12h

Jeudi : 9h-12h / 13h30-17h

Vendredi : 13h30-17h

Samedi : 4/03 et 18/03 - 9h-12h

ENEDIS

Survol par hélicoptère - ENEDIS

Dans le cadre de la surveillance des lignes électriques d'ENEDIS, nous vous informons qu'un hélicoptère survolera la commune à très basse hauteur. Ces survols ont pour but de détecter les anomalies présentes sur le réseau et d'établir le programme de maintenance et d'ainsi assurer la fourniture d'électricité. En fonction des conditions météorologiques, ils se dérouleront entre le 13 février et le 18 mars 2023

Nouvel agent aux services techniques



A la suite d'une mutation d'un agent, la commune a recruté, un nouvel agent, prénommé Grégory.

Arrivé le 17 janvier, Grégory, 36 ans, vient renforcer l'équipe des services techniques, déjà composée de Dominique et David.

Originaire de Brest et titulaire d'un brevet professionnel aménagements paysagers mention éco-jardinage, Grégory a exercé 4 ans sur la commune de Mespaul en tant qu'agent technique polyvalent en espaces verts et voirie. Au cours de cette expérience, il a pu participer à différentes formations dans les domaines de la biodiversité au jardin et des espaces publics. Grégory aura en charge l'entretien des espaces verts et pourra œuvrer pour mettre au profit de la commune sa vision qu'il porte sur le cadre de vie de nos espaces verts. Nous lui souhaitons la bienvenue et beaucoup de réussite.



de gauche à droite : David, Dominique et Grégory

Vie municipale

VISITE DE LA DOYENNE

Une visite pour fêter les 100 ans de la doyenne



La commune de Lanrivoaré est fière de compter parmi ses habitants une centenaire, la doyenne de la commune, Catherine Cadalen, qui a 100 ans depuis le 15 janvier. En février, le maire, Pascale ANDRÉ, s'est rendue, accompagnée de Joëlle Quéméneur, membre du Centre Communal d'Action Sociale, chez elle, pour partager un moment de convivialité et marquer cet événement. Une visite, en présence de ses enfants, qui a mis du baume au cœur à notre centenaire.

Une personne toujours positive, que l'on croise régulièrement lors de ses marches quotidiennes. Elle apprécie pouvoir vivre dans sa maison au bourg de Lanrivoaré et peut compter sur la visite de ses 7 enfants, 13 petits-enfants, 15 arrières et 4 arrières arrières petits-enfants.

Depuis de nombreuses années, Catherine participe à la rencontre hebdomadaire du jeudi, avec ses amis du Club des Châtaigniers, pour partager un bon moment à jouer aux dominos et prendre le goûter. Elle n'hésite pas à pousser la chansonnette en breton à l'occasion du repas communal organisé pour les aînés. La municipalité souhaite à Catherine un joyeux anniversaire rempli de joie et bonheur en famille.



Urbanisme

DEMANDES D'URBANISME



✓ Déclarations Préalables déposées

M. GOURMELON, remplacement de la porte et portillon

M. JEZEQUEL, ravalement de la façade

M. SEYLLER, remplacement de la toiture d'un carport par une toiture en bac acier

M. RAGUENES, division en vue de construire

PRESERVATION DU PATRIMOINE ENERGIE, pose de panneaux solaires

SCEA LE GALL, installation de 5 générateurs photovoltaïques

✓ Déclarations Préalables accordées

M. CAUJAN, palissade bois

M. KEREBEL, pose de panneaux photovoltaïques

M. LE GUEN, remise en état du hangar

✓ Permis d'aménager déposé

M. THEZE, construction d'un carport

Vous pouvez déposer votre demande d'autorisation d'urbanisme par voie électronique. Un guichet unique est à votre disposition par ce biais :

<https://sve.sirap.fr/#/029119/>

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche par mail à urbanisme@lanrivoare.fr ou par téléphone 02.98.84.24.75.

Les travaux d'aménagement des routes de Milizac et de Trézéguer se poursuivent suivant le planning prévu. Le réseau d'eaux pluviales est posé. A la suite d'une semaine de congés, l'entreprise reprend les travaux à partir du **lundi 27 février**. Après finalisation de travaux sur le réseau d'eau potable, le terrassement et l'aménagement des trottoirs vont s'effectuer. La circulation sera, de ce fait, de nouveau réglementée et momentanément interdite à la circulation sauf pour les riverains et les services de secours.

Pour un avancement optimal des travaux et pour la sécurité de tous, la municipalité compte sur le respect de chacun face aux règles de circulation mises en place à la demande des différents intervenants sur le chantier.

Merci de votre compréhension.

Enfance Jeunesse

RESTAURATION SCOLAIRE

La restauration scolaire : un service à la population



La restauration scolaire est un service public non obligatoire dont les familles bénéficient à un coût supporté par la Collectivité à hauteur de 50%.

Zoom sur le coût d'un repas à la cantine

Le 1er janvier 2023, les tarifs du prestataire Convivio ont augmenté de 13 % (depuis le 01/09/2021).

Rappelons que le coût d'un repas pour la commune est de 8 €. Ce montant comprend :

- le coût des aliments (20 % de produits bio et 50 % de produits de qualité pour respecter la loi Egalim entrée en vigueur au 1er janvier 2022) ;
- les coûts de production et de livraison en liaison froide du prestataire ;
- le service à table et l'accompagnement des enfants avant, pendant et après le repas ;
- le nettoyage des locaux.

La restauration scolaire représente donc un effort financier important pour la collectivité et particulièrement depuis la rentrée de septembre : hausse du coût des matières premières, du transport, de la rémunération des agents... **La commune a fait le choix de ne pas répercuter cette augmentation aux familles.**

Pourquoi réserver les repas à J-1 ?

Pour son organisation, le prestataire Convivio nous demande de l'informer du nombre de repas à J-1 ouvré.

La gestion des effectifs est un des enjeux majeurs de la prévention du gaspillage alimentaire.

La politique tarifaire communale (délibération du 12 juillet 2022)

Vous trouverez ci-dessous, pour rappel, le tableau des conditions et tarifs votés lors du Conseil municipal du 12 juillet 2022.

	2022/2023
Repas réservé AVANT 11h J-1 ouvré et consommé à J	4,05 €
Repas réservé APRÈS 11h J-1 ouvré et consommé à J	5,30 €
Repas annulé AVANT 11h J-1 ouvré	0 €
Repas annulé APRÈS 11h J-1 ouvré	4,05 €
Repas annulé pour maladie AVANT 11h J	0 €
Repas annulé pour maladie APRÈS 11h J ou non annulé	4,05 €
Repas annulé suite départ dans la matinée de l'enfant pour maladie	0 €

soit **100**
68 %

ENFANTS
en moyenne
des
effectifs

Sont **ACCOMPAGNÉS**
et **ENCADRÉS** sur le
temps méridien par **7**
agents

Mairie : 02.98.84.24.75 ou
famille@lanrivoare.fr



HALTE-GARDERIE LES FARFADETS

Matinée festive pour les enfants de la halte-garderie !



Jeudi 2 février, à la salle Ti an Oll, 11 enfants de la halte-garderie ont rejoint leurs petits copains gardés chez les assistantes maternelles du secteur pour une boom des bébés organisée pour les RPAM du Pays d'Iroise.

Ils se sont trémoussés avec entrain sous les jeux de lumière et aux sons de la platine de Sébastien Richard et Yolène Péru. Ce moment convivial a ravi petits et grands.

Rappelons que la halte-garderie est ouverte à tous. Vous pouvez vous renseigner auprès de Maryline au 02.98.32.40.23 ou par mail : halte-garderie@lanrivoare.fr

A bientôt !



ESPACE JEUNES LEO LAGRANGE

Soirée raclette pour bien débuter l'année !!



Les jeunes de Lanrivoaré ont été invités à la soirée raclette/loup garou à Milizac-Guipronvel. Au total, 23 jeunes étaient présents à cette soirée notamment le centre horizon de Pontanezen.



Pot de remerciement arbre de Noël



Le vendredi 10 février, la municipalité de Lanrivoaré a invité les jeunes présents lors de l'arbre de Noël de la commune à un pot de l'amitié à l'Espace Jeunes.

Implication des jeunes de Lanrivoaré au festival mil et un jeu !!



Les jeunes de Lanrivoaré ont été sollicités pour donner un coup de main sur le stand restauration. L'occasion pour eux d'apprendre et cumuler les expériences : ils ont accompagné les crêpiers, procédé aux encaissements et ont servi les boissons.



Vie Scolaire

GS, CP ET CE1



Sortie « Les oiseaux du bord de mer ».

Lors d'une première séance en classe au mois de décembre, les élèves ont appris à différencier les oiseaux du littoral.

La sortie du 27 janvier fut l'occasion pour les élèves de mettre en pratique les apprentissages théoriques. Armés de jumelles, ils ont pu observer les oiseaux dans leur milieu naturel.

Aigrette garzette, chevalier gambette, courlis cendré, goëland argenté, cormoran, huitrier pie n'ont plus de secret pour eux.



GS, CP ET CE1

Carnaval de l'école

Le vendredi 10 février, dernier jour d'école avant les vacances de février, tous les enfants de l'école se sont déguisés.

Nous avons ainsi anticipé le carnaval, les enfants de GS, CP et CE1 ont fait des crêpes.

La journée s'est terminée par une danse collective dans la cour de l'école.

GS, CP ET CE1

Sortie cinéma pour les élèves

Le lundi 6 février, les élèves de GS/CP et CP/CE1 sont allés au cinéma de Saint-Renan pour voir le film d'animation « L'île de Black Mor ». Une histoire de pirates qui sera le début d'un nouveau projet dans les classes.

Vie Associative

CLUB DES CHATAIGNIERS

Mardi 7 mars : concours dominos / belote à Plourin salle Kan Levenez à partir de 13h30.

Jeudi 9 mars : concours tarot du secteur Penn ar Bed à Guilers – salle Jean de Florette / Espace Marcel Pagnol. Inscription obligatoire auprès du Club des Châtaigniers (06.86.41.80.72) jusqu'au 1er mars dernier délai.

Mardi 14 mars : concours dominos / belote à Lampaul-Ploudalmézeau à partir de 13h30.

Jeudi 14 mars : concours belote du secteur Penn ar Bed à Gouesnou – Centre Henri Queffelec. Inscription obligatoire auprès du Club des Châtaigniers (06.86.41.80.72) jusqu'au 7 mars dernier délai.

Mardi 21 mars : atelier "nous & notre mémoire" salle Ti An Oll de 14h à 16h.

Mercredi 22 mars : finale départementale de Dominos à Plouneventer pour les personnes sélectionnées lors du concours Secteur du 28/02 à Milizac.

Mardi 28 mars : finale départementale de tarot à Bodilis pour les personnes sélectionnées au concours secteur du 09/03 à Guilers.

Vie Associative

TENNIS et SPORTING CLUB

Retour sur la 12ème édition du salon des vins

Le Sporting-club et le Tennis-club de Lanrivoaré organisaient le week-end des 11 et 12 février 2023, le salon des vins et de la gastronomie à la salle de La Forge.

Pour cette 12e édition, plus de 1 200 visiteurs ont découvert et apprécié les différents produits du terroir (fromages, chocolats, charcuteries, terrines, épices, spécialités antillaises, huîtres, etc) et vins présentés par 40 exposants, venus de la région et de tout l'hexagone. Les organisateurs étaient satisfaits de cette manifestation, qui avait été annulée ces deux dernières années en raison de la crise sanitaire.



FAMILLES RURALES

Karao'Krep

et blind test !

par DJ Vin'tage de Remanim

le samedi 1er avril

à la salle Ti an Oll

réservation par mail avant le 25 mars

en nous précisant combien de menus, lesquels, et quelle(s) crêpe(s) salée(s) vous souhaitez pour chaque menu

1 verre offert
avec chaque menu
cidre, rosé ou jus de pomme

*crêpes proposées :

oeuf-jambon-fromage ou lardons-oignons-chèvre ou champignons-crème-beurre persillé

2 PROPOSITIONS DE MENUS :

MENU À 11 € :

1 crêpe salée*

crêpes sucrées à volonté

MENU À 15 € :

2 crêpes salées*

crêpes sucrées à volonté

Ouverture des portes et de la buvette à 19h30

Début du service et du Karaoké à 20h

Renseignements et réservations : cours_lanrivoare.famillesrurales@yahoo.fr



Vie Associative

CSTTL

Le CSTTL (tennis de table de Lanrivoaré) organise son tournoi annuel **le samedi 18 mars 2023** à la salle de la Forge.

A vos raquettes ! 

BIBLIOTHEQUE

à noter

Ouverture d'une permanence supplémentaire

.....

A partir du 28 février, les nouveaux horaires :

- *mardi 16h30-18h*
- *mercredi 10h30-12h*
- *vendredi 17h30-19h*
- *dimanche 10h30-12h.*



 La bibliothèque participe cette année au prix "du vent dans les Bd", porté par 42 médiathèques et librairies du Finistère.

12 BD sont proposées, en 3 sélections : jeunesse, ados, adultes. Chaque lecteur pourra voter jusqu'au 31 mai, grâce aux bulletins de participation. Un gagnant par bibliothèque et par sélection sera tiré au sort et se verra remettre un lot le jour de la clôture du prix.

Tennis de Table LANRIVOARE



Samedi 18 Mars

Fin d'inscription le 11 mars

TOURNOI.



Pointage 9h30

Début 10h00

5€ l'inscription

12€ le repas

Boissons offertes

**OUVERT A TOUS
NOUVELLE Formule**

4 tableaux (de niveau) de 4 poules

remplie suivant le classement

annoncé de chacun

Repas chaud : 12 €
KIR / boisson
Jambon à l'os / Frites
Dessert
Café

Remise des prix prévus à 17 H

Salle de la FORGE - centre bourg Lanrivoaré

Inscription par courriel ou téléphone :

Yvon Le Bras : 02 98 32 42 77 ou Henri Le Gall : 02 98 04 35 31
maitelebras@yahoo.fr ou hm.legall@orange.fr



Mercredi 15 mars, les conteuses de Mille et 29 contes vous proposeront un nouveau spectacle pour les enfants de plus de 5 ans.

Gratuit, ouvert à tous. Salle Malraux, 15h.

Vie Associative

COMITE DES FETES

Le comité des fêtes présente leur assemblée générale



L'assemblée générale du Comité des Fêtes de Lanrivoaré s'est tenue le samedi 21 janvier en présence d'une bonne partie des membres du comité et de la municipalité.

Stéphane Pagesse et Romain Quemeneur ont remercié toutes les personnes présentes, la municipalité pour leur soutien, le personnel communal pour leur aide à chaque manifestation ainsi que les membres de toutes les associations qui n'hésitent pas à nous venir en aide.

Monique Pellen a présenté le bilan financier qui est positif, les comptes sont approuvés à l'unanimité.

Une partie des bénéfices a été partagée entre l'association Familles Rurales (1 800 euros), le Club de Gym (500 euros) et le foyer des jeunes (500 euros).

La composition du bureau reste identique :

- co-présidents : Stéphane Pagesse et Romain Quemeneur
- trésorière : Monique Pellen
- trésorier adjoint : Jo Cozien
- secrétaire : Gaëlle L'Hostis
- secrétaire adjoint : Jean-Luc Kerglonou

Romain Quemeneur et Stéphane Pagesse proposent les futures dates des fêtes à venir :

- soirée théâtre : samedi 11 mars
- retour des interquartiers : dimanche 11 juin
- sortie découverte de Lanrivoaré : dimanche 2 septembre
- pardon des châtaignes : dimanche 15 octobre.

à noter

Théâtre le 11 mars à 20h30, salle Ti an Oll, troupe vents et marées de Brélès.

Entrée au chapeau, les bénéfices seront redistribués à La Cantoche, restaurant Brestoï associatif et solidaire.



En fin de séance la parole est donnée à Caroll Traloux, adjointe aux associations, qui remercie le Comité des fêtes de rassembler la population et les associations de la commune au travers des fêtes organisées. Elle encourage le Comité de continuer à fonctionner dans cet état d'esprit.

La soirée s'est terminée par un repas au Cedaxe à Plourin avec l'ensemble des membres du Comité.

THÉÂTRE VENTS ET MARÉES
présente

**MIRACLE
AU COUVENT
DE SAINTE MARIE-JEANNE**
De Jean-Pierre MARTINEZ

SAMEDI 11 MARS 2023
LANRIVOARE - 20H30
Salle Ti An Oll - entrée au chapeau
En partenariat avec l'association **LA CANTOCHE**

Centre Communal d'Action Sociale

AIDES FACULTATIVES

Présentation des aides facultatives



Le CCAS peut, sous conditions, attribuer aux administrés des aides sociales facultatives en complément des aides sociales légales. Elles n'ont pas de caractère obligatoire, elles relèvent d'une politique volontariste de la commune et de la libre initiative du CCAS.



Afin de vous les faire connaître, nous vous les présenterons dans les prochains bulletins municipaux. Pour toute information complémentaire, le CCAS reste à votre écoute au 02.98.84.24.75 ou par mail à info@lanrivoare.fr.

Le prêt (sans intérêt)

Objectif de l'aide	Apporter un soutien aux personnes confrontées à des difficultés financières ponctuelles.
Public	<p>Le demandeur doit remplir les conditions d'éligibilité aux aides.</p> <p>Le demandeur doit avoir fait valoir ses droits aux prestations sociales légales auxquelles il peut prétendre.</p> <p>Sont exclues du dispositif, les personnes surendettées.</p>
Forme de l'aide	Prêt sans intérêts.
Conditions de ressources	<p>Ces aides sont délivrées aux personnes en situation de grande difficulté dans un contexte d'urgence, d'accidents de la vie et d'absence de réponses des organismes préalablement sollicités.</p> <p>Une évaluation globale de la situation sociale sera prise en compte à l'instant T de la demande.</p> <p>Le demandeur devra avoir une situation et des ressources permettant le remboursement du prêt.</p>
Procédure de demande	<p>La demande est à faire auprès du CCAS.</p> <p>Le dossier complet est ensuite présenté pour étude et décision en Commission permanente du C.C.A.S..</p>
Montant	Les montants sont accordés en fonction des demandes et des situations.
Mise en œuvre de l'aide	<p>Lorsqu'un prêt est octroyé, le demandeur vient au CCAS signer une convention qui détermine le montant alloué, la durée du remboursement et les mensualités.</p> <p>Le remboursement s'effectue mensuellement auprès du Trésor Public de Saint-Renan. Le CCAS reçoit le bénéficiaire afin de faire le point sur l'état des remboursements qu'il effectue et ceci afin d'éviter les difficultés.</p> <p>La Présidente ou le vice-président du C.C.A.S. pourra recevoir le débiteur pour lui rappeler son engagement si l'échéancier n'est pas respecté.</p>

Zoom Sur...

ENERGENCE

L'importance de l'aération

L'hiver est là et portes et fenêtres sont fermées pour empêcher le froid de rentrer. Cette recherche de confort associée à la pression sur l'utilisation du chauffage liée aux contraintes énergétiques risque de nous faire oublier un geste primordial pour notre santé : aérer !

Aérer son logement est indispensable pour éliminer l'humidité ambiante et pour évacuer l'air vicié. Rappelons qu'un air chargé en humidité est plus difficile à chauffer (par rapport à un air sec) et peut provoquer le développement de moisissures dans nos logements.

Si votre logement est équipé d'une ventilation mécanique, et pour que celle-ci fonctionne bien, ne jamais boucher les grilles d'aération et nettoyer régulièrement les bouches d'extraction, les filtres et les entrées d'air.

Si la ventilation mécanique est absente de votre logement ou insuffisante, une aération par ouverture des fenêtres est indispensable pour assurer un renouvellement de l'air minimum. Pour ne pas gaspiller trop de chaleur, il est conseillé d'ouvrir en grand ses fenêtres, radiateurs fermés, pendant cinq à dix minutes par jour. A l'inverse, en laissant les fenêtres entrouvertes pendant une plus longue durée, on risque de refroidir les murs et de consommer plus d'énergie pour réchauffer ensuite son logement.



Pour bénéficier de **Tinergie**, vous pouvez, au choix :

contacter un conseiller Tinergie par téléphone : 02.98.33.20.09 ou vous rendre dans l'une des permanences locales, sur rendez-vous le 1er et le 4e vendredi du mois au siège de Pays d'Iroise Communauté, Zone de Kerdrioual à Lanrivoaré

FISCALITE

Nouvelle obligation fiscale : "Gérer mes biens immobiliers"

Démarches fiscales

Le service en ligne « **Gérer mes biens immobiliers** » s'enrichit pour permettre aux propriétaires de déclarer les occupants de leurs biens à usage d'habitation avant le 30 juin.



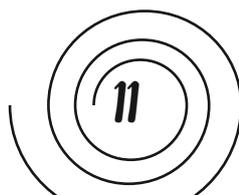
Depuis le 23 Janvier 2023, TOUS les propriétaires doivent déclarer les OCCUPANTS de leur bien immobilier sur le site des impôts.

Que le bien immobilier soit une résidence principale, secondaire ou locative, **TOUS LES PROPRIETAIRES SONT CONCERNÉS PAR CETTE DÉCLARATION OBLIGATOIRE !**

Les propriétaires particuliers et professionnels ont **jusqu'au 30 juin 2023** pour faire leur déclaration sur le site des impôts : <https://www.impots.gouv.fr/actualite/gerer-mes-biens-immobiliers-un-nouveau-service-en-ligne-pour-les-usagers-proprietaires-1>

Besoin d'un renseignement ?

Par téléphone	Par messagerie sécurisée	Prendre RDV
0809 401 401 (service gratuit + coût de l'appel) Du lundi au vendredi de 8h30 à 19h	Depuis votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr	Depuis votre espace personnel sur www.impots.gouv.fr
	 Votre espace particulier	Contact et RDV



Informations Communautaires

INFOS TRAVAUX

Des travaux démarrent dans les déchèteries. Ils concernent la mise en œuvre d'équipements de mesure de la fréquentation, effectif au 1er septembre. Jusqu'au vendredi 03/03, la déchèterie de Milizac-Guipronvel sera fermée. Les autres déchèteries restent accessibles aux usagers. Infos sur www.pays-iroise.bzh, et au 02.98.84.41.13.

ENERGIE

Mis en place par l'Etat, il permet de limiter la hausse des tarifs à 15 % à partir de février 2023. Contrats concernés : offres au tarif réglementé ou à prix indexé sur le tarif réglementé de vente (TRV). Comparez les offres des fournisseurs d'énergie sur energie-mediateur.fr. N'hésitez pas à contacter Tinerjie au 02.98.33.20.09.

MES COPEAUX D'ABORD

A partir du 04 mars, du broyat de branches est proposé gratuitement dans les déchèteries de Ploudalmezeau et Plouarzel. Il peut servir de paillis et matière brune pour équilibrer les composts. L'opération a pris du retard et ne sera pas possible sur Plougouvelin. Renseignements auprès du service déchets au 02.98.84.41.13.

FORUM DE L'EMPLOI

Le 04/03, 9h30-12h à l'espace socio-culturel de Saint Renan. Rencontre entre les employeurs du Pays d'Iroise et les habitants à la recherche d'un job pour l'été ou d'un emploi. Information collective à 10h : « J'ai moins de 18 ans, mode d'emploi / Etudes, stages, emploi à l'étranger ». Infos : maison.emploi@ccpi.bzh.

ZERO DECHET

Le 1er et 02/04 dans le Finistère, 50 maisons ouvrent leurs portes et accueillent des visiteurs pour partager leurs astuces zéro déchet. Leur objectif est de présenter des solutions accessibles qui permettent de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement. Visites sur inscription sur bienvenue.symettre.bzh.

COLLECTE DE RECYCLERIE

Deux recycleries seront présentes en déchèterie pour collecter objets, mobiliers et textiles. Un peu d'R le 3 et le 24 à Plouarzel et le 11 à Plougouvelin. Iroise Tri-but le 4 à Ploudalmezeau, le 10 à Milizac, le 18 à Plourin. Les recycleries se déplacent aussi à domicile. Un peu d'R (07 82 42 84 42), Iroise Tri-but (06 83 21 86 03).